

# Perspectives

N°22/099 – 23 mars 2022

## CORÉE DU SUD – La victoire de Yoon Seok-youl plonge la Corée dans une cohabitation inédite

Après une campagne électorale marquée par des scandales en tout genre, Yoon Seok-youl, le candidat du Parti du pouvoir au peuple (PPP), principale formation de l'opposition de droite, l'a emporté de peu (48,6%) face à son adversaire, Lee Jae-myung, de la majorité du Parti démocratique (47,8%). Le président en exercice, Moon Jae-in, ne pouvait pas se représenter, la Constitution coréenne limitant à un le nombre de mandat présidentiel.

Malversations financières, menaces, harcèlement, liens avec le chamanisme, corruption autour de projets immobiliers, insultes, la multiplication des affaires traduit aussi l'échec de Moon Jae-in à pacifier et assainir la classe politique coréenne, lui qui avait promis une lutte sans faille contre la corruption et les abus de pouvoir, suite à la destitution de sa prédécesseur Park Geun-hye.

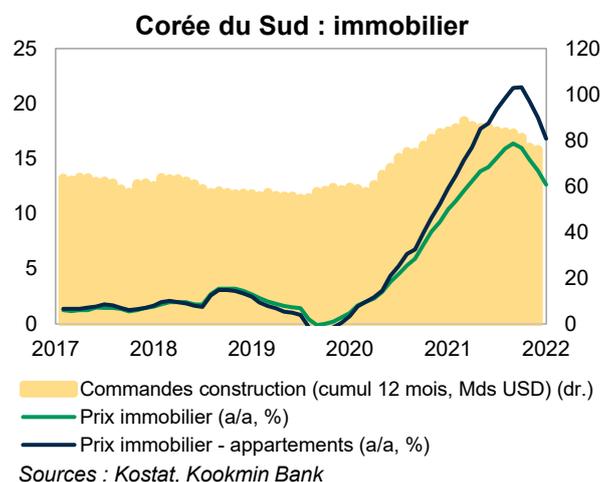
Condamnée en 2018 à trente-deux ans de prison pour abus de pouvoir, corruption, coercition et détournement de fonds, cette dernière avait finalement été graciée par le président Moon en 2021. Et ce n'est autre que Yoon Seok-youl, spécialiste de la lutte anti-corruption qui avait déjà mené des enquêtes contre le président Lee Myung-bak, qui avait pris la tête de l'affaire. Au soir de son élection, Yoon a également promis d'ordonner une enquête sur son prédécesseur, sans en indiquer le motif. Toutes ces affaires reflètent le niveau des débats, qui n'a jamais réussi à dépasser l'affrontement personnel.

Pourtant, le taux de participation élevé (77%) indique combien les citoyens attendaient de cette élection, et ce alors même qu'elle se déroulait dans un contexte sanitaire compliqué (plus de 300 000 nouveaux cas de Covid par jour), notamment chez les jeunes qui se sont bien plus mobilisés que pour les scrutins précédents.

Ces derniers avaient ainsi orienté les débats sur plusieurs thèmes structurels au cœur de leurs préoccupations : l'accès à l'emploi, dans ce pays où les jeunes représentent plus de 25% des chômeurs ; l'accès à l'immobilier, secteur plombé par une inflation endémique (le prix des appartements à Séoul a augmenté de plus de 50% entre 2017 et 2021, avant de commencer à fléchir à partir de novembre 2021), et les questions de genre, alors que la Corée occupe le 102e rang mondial (sur 156) en matière d'inégalités hommes-femmes, selon le Forum économique mondial.

Résultat, le vote s'est polarisé entre âge et sexe, une majorité des femmes de moins de trente ans votant pour le perdant, tandis que le candidat conservateur recevait les suffrages des femmes plus âgées et des hommes. *In fine*, le changement n'est pas encore pour maintenant en Corée, le président ayant notamment été élu sur sa proposition de supprimer le ministère de l'Égalité hommes-femmes.

Surtout, la victoire de Yoon intervient alors que le Parlement, renouvelé en avril 2020, est en majorité



démocrate. Le parti du président Moon avait en effet remporté les élections législatives, en profitant d'un regain de popularité lié à la bonne gestion sanitaire de la pandémie, ainsi que d'une modification de la loi électorale augmentant la part proportionnelle du nombre de sièges. Il dispose ainsi de la majorité absolue pour encore deux ans, les mandats des députés étant au nombre de quatre.

La Constitution coréenne interdisant au président de dissoudre l'Assemblée, les deux premières années du mandat de Yoon risquent donc d'être marquées par une certaine paralysie et de fortes dissensions entre pouvoir législatif et exécutif.

**✓ Notre opinion** – *Sans expérience politique, on connaît encore mal les idées et méthodes du nouveau président coréen. Si l'on se fie à la ligne traditionnelle de son parti, son mandat devrait cependant être marqué sur le plan international par un resserrement des liens avec les États-Unis et surtout le Japon, après une période diplomatiquement très tendue en 2019, suite à la décision de la Cour suprême coréenne d'obliger certaines entreprises japonaises à indemniser des familles sud-coréennes injustement traitées et contraintes à fournir de la main-d'œuvre illégale durant la Seconde Guerre mondiale. Le Japon avait ensuite riposté en restreignant les exportations de certains produits chimiques entrant dans le processus de fabrication des semi-conducteurs vers la Corée. La population coréenne avait alors massivement boycotté les produits japonais. La procédure de rapprochement avec la Corée du Nord, une des priorités de Moon, devrait ainsi passer au second plan, au risque de mécontenter la Chine.*

*Sur le plan économique, Yoon a indiqué vouloir casser la spirale inflationniste dans le secteur immobilier, en dérégulant les entreprises du secteur de la construction. Ses propositions avaient reçu le soutien de la Fédération des industries coréennes (FKI), qui regroupe les fameuses, extrêmement puissantes et influentes chaebols<sup>1</sup> dans le pays. Yoon hérite d'un contexte macro-économique plus que porteur : après une récession très modérée en 2020 (-0,9%), la croissance coréenne a atteint 4% en 2021 et devrait dépasser les 3% en 2022, même si la hausse du prix des matières premières énergétiques ne fait pas les affaires du pays, puisque le pétrole représente environ un quart des importations totales.*

*Peu endettée et adepte d'une certaine orthodoxie monétaire, même sous gestion démocrate, le retour d'un président libéral ne devrait pas être synonyme d'une politique budgétaire très accommodante pour la Corée. Au revenu universel proposé par son rival, Yoon Seok-youl opposait une baisse des taxes aux entreprises pour soutenir l'emploi et les « principes de marché » pour réguler le secteur immobilier.*

Article publié le 18 mars 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

<sup>1</sup> Les chaebols sont des ensembles d'entreprises, de domaines variés, entretenant entre elles des participations croisées.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
18/03/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
17/03/2022	<u>L'économie de marché, l'économie de crise, l'économie de guerre</u>	Union européenne
16/03/2022	<u>France – Élections 2022 : transition énergétique</u>	France
16/03/2022	<u>PRISME – L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire du Crédit Agricole</u>	Agriculture, agroalimentaire
15/03/2022	<u>Chine – La cible de croissance annuelle dévoilée, reste à savoir comment l'atteindre</u>	Asie
15/03/2022	<u>Italie – Baisse de la production industrielle en janvier</u>	Italie
11/03/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
11/03/2022	<u>Parole de banques centrales – La BCE anticipe la fin des achats d'actifs mais repousse la hausse des taux</u>	Zone euro
10/03/2022	<u>Qualifier l'impact du choc et les réponses de politique économique</u>	Europe
10/03/2022	<u>Amérique latine – Il est parfois heureux que l'Europe soit éloignée</u>	Amérique latine
09/03/2022	<u>Asie – Le choc passera surtout par les prix</u>	Asie
08/03/2022	<u>Europe centrale et orientale, Turquie : une très forte dépendance aux hydrocarbures de Russie</u>	Turquie
08/03/2022	<u>Moyen-Orient et Afrique du Nord – Premiers impacts économiques de la guerre en Ukraine</u>	MOAN
04/03/2022	<u>Monde - L'actualité de la semaine</u>	Monde
04/03/2022	<u>France – Les relations commerciales avec la Russie et l'Ukraine, état des lieux et risques potentiels</u>	France

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier, Alexis Mayer

**Secrétariat de rédaction** : Christine Chabenet

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :**

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*